

# « SUR LA PISTE DES METIERS

DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE »

4 semaines / 4 métiers

# REGLEMENT DU JEU CONCOURS 2023



## PREAMBULE

L’AFT Transport & Logistique, créé il y a 65 ans grâce à la lucidité des fédérations du transport, est un organisme unique car hyperspécialisé dans le développement et la promotion de l’emploi dans le transport et la logistique.

La mission de l’AFT est d’inventer et de mettre gracieusement à disposition de tous les acteurs concernés des solutions originales, innovantes et directement opérationnelles au service de l’emploi : création et mise en place d’outils RH pour les entreprises ; veilles et prospective pour aider la réactivité des pouvoirs publics et l’agilité du secteur ; évolution de la pédagogie ; mise à disposition de véhicules-écoles ; soutiens financiers substantiels des candidats pour leur formation ; valorisation des métiers auprès des jeunes et des adultes en reconversion ([www.choisis-ton-avenir.com](http://www.choisis-ton-avenir.com/)).

Dans le cadre de sa convention de coopération avec le Ministère de l’Education Nationale de la jeunesse et des sports, et le Ministère de l’Enseignement Supérieur, de la recherche et de l’innovation, l’AFT Transport & Logistique travaille activement sur le développement de l’information sur les métiers, l’insertion professionnelle et les filières de formation. Pour accompagner les élèves et étudiants vers la réussite et faciliter leur insertion professionnelle, des actions sont menées, visant à mieux faire connaître l’offre de formation initiale et ses modalités, les métiers et les besoins actuels et prévisionnels du transport et de la logistique en termes d’emploi et de débouchés.

## LES OBJECTIFS

A cet effet, L’AFT Transport & Logistique intervient pour :

* Informer sur les métiers du secteur transport-logistique et leur diversité auprès des élèves, étudiants
* Mettre en perspective des parcours de formation au regard d’un projet professionnel,
* Contribuer à une orientation active des jeunes, comme dans le cadre du « Parcours Avenir, parcours individuel d’orientation et de découverte du monde économique et professionnel ».

Les actions conduites se traduisent notamment par :

* L’élaboration, l’actualisation et la diffusion de supports d’information sur les formations initiales secondaires et supérieures auprès des élèves et étudiants, de leurs familles, des enseignants et établissements scolaires.
* La réalisation d’actions d’information à l’occasion de réunions collectives, de visites d’entreprises, mais également en développant de nouveaux supports d’apprentissage et de découverte des métiers comme avec la plateforme interactive « Kahoot » ou la mise en place de jeux concours nationaux, interactifs et ludiques.

***La participation à ce jeu/concours découverte des métiers du Transport et de la Logistique, implique l’acceptation du présent règlement.***

## LE REGLEMENT

### Organisation

Ce jeu/concours découverte des métiers est organisé et proposé pour la seconde année par l’AFT Transport & Logistique à la rentrée scolaire 2023/2024.

L’objectif est de faire découvrir 4 métiers invisibles des élèves et étudiants sous la forme d’ateliers pédagogiques sur la période de janvier à février 2024, et à l’issue de cette découverte des métiers, de faire concourir les classes par catégorie en vue de leur permettre de remporter l’un des trois prix mis en jeu.

La finalité est de susciter l’intérêt autour de ces métiers peu connus et pourtant indispensables au secteur et à notre économie.

### Les modalités de participation

Le jeu/concours est ouvert aux élèves des classes de collèges et lycées généraux et technologiques **hors filière Transport Logistique (y compris 2nde GATL).**

L’inscription au jeu se fait via le lien « billet web » [https://www.billetweb.fr/4-semaines-4-](https://www.billetweb.fr/4-semaines-4-metiers) [metiers](https://www.billetweb.fr/4-semaines-4-metiers) ou via le QR code communiqué sur les affiches et flyer du jeu/concours.

Elle devra obligatoirement être faite par l’enseignant(e) et sera portée par l’ensemble de la classe concernée. Il ne sera pas possible de s’inscrire à titre individuel.

Les inscriptions sont ouvertes dès le mois de juin 2023 et seront closes le 20 octobre 2023 minuit.

Le jeu/concours découverte des métiers débutera dès le lundi 8 janvier 2024 par la découverte du métier de chef / cheffe d’équipe logistique. Le lundi suivant, ce sera sur le métier d’agent / agente exploitation en transport routier de marchandises, puis la semaine suivante, sur le métier de responsable logistique (F/H) et enfin la dernière semaine, sur le métier d’agent / agente de transit.

A l’issue de ces 4 semaines de découverte des métiers sous format d’ateliers pédagogiques, une grande finale nationale sera organisée le **jeudi 8 février 2024** en ligne par visioconférence à l’aide de la plateforme « Kahoot » afin de pouvoir déterminer les grands gagnants de ce jeu/concours.

### Déroulement du jeu concours

#### Durant 4 semaines, 4 métiers choisis du secteur Transport Logistique seront à découvrir

Dès réception de l’inscription en ligne, l’établissement recevra sa confirmation au jeu/concours, et l’enseignant(e) recevra dès le 6 novembre 2023, une mallette pédagogique selon la catégorie d’établissement concernée (1 mallette pédagogique pour les collèges / 1 mallette pédagogique pour les SEGPA – Prépa Métiers et ULIS / 1 mallette pédagogique pour les lycées généraux et technologiques) comprenant pour chacun des métiers concernés, une capsule composée de :

* + - * **Une vidéo** qui présente le métier, les compétences, les intérêts
      * **Une fiche descriptive complète du métier**
      * Des **ressources pédagogiques complémentaires** pour l’enseignant(e)
      * **Un cas pratique (avec correction)** dont la vocation est de permettre aux élèves de découvrir “en faisant” un petit bout du métier de celui ou celle qui l’exerce. Il a également pour finalité de faire le lien entre enseignement général et domaine professionnel.

Une animation de la communauté des enseignants inscrits au jeu/concours sera proposée pour ceux qui le souhaitent.

A l'issue du jeu concours, une appréciation/commentaire sur les métiers découverts sera à nous retourner, à l’aide d’un lien questionnaire « google Forms ». Ces retours nous serviront à adapter nos futures promotions sur ces métiers.

#### 3.3.2. La finale :

***Le jeudi 8 février 2024*** sera organisé le jeu concours final sous forme de Quiz à l’aide de la plateforme « KAHOOT ». 3 sessions, selon la catégorie de l’établissement concernée sont prévues à des heures différentes. Les informations seront communiquées en amont du 8 février (lien de connexion, heure de connexion, code PIN pour accéder à la plateforme).

Chaque classe ne formulera qu’une seule réponse collective.

Les gagnants seront ceux qui auront acquis le plus grand nombre de points, obtenus grâce à leur rapidité et à l’exactitude des réponses aux questions posées. Les questions porteront sur les 4 métiers découverts durant les 4 semaines précédentes.

Dans le cas de classes ex-aequo, un tirage au sort sera réalisé.

#### Les lauréats

Il est prévu de récompenser :

* les 3 premières classes gagnantes dans la catégorie collèges
* les 3 premières classes dans la catégorie SEGPA – Prépa Métiers – ULIS
* les 3 premières classes dans la catégorie lycées généraux et technologiques

Les classes lauréates de chaque catégorie se verront remettre un chèque d’une valeur

de 500 € pour le 1er prix, 300€ pour le 2e prix, 200€ pour le 3e, ainsi que des récompenses pour l’ensemble des élèves des 9 classes finalistes.

Les résultats seront proclamés auprès des établissements, des Rectorats, et seront valorisés sur le site de l’AFT Transport & Logistique.

### Rappel du calendrier du jeu concours

**Au plus tard vendredi 20 octobre 2023** : Clôture des inscriptions en ligne du jeu concours sur le lien billetweb : <https://www.billetweb.fr/4-semaines-4-metiers>

**Au plus tard lundi 6 novembre 2023** : Réception par les enseignants inscrits de la mallette pédagogique

**Finale du jeu/concours découverte des métiers :** jeudi 8 février 2024

### 3.7 Remise des prix et gestion des prix

Les prix seront remis en main propre aux établissements lors d’une cérémonie régionale en présence de représentants du Rectorat, de professionnels du secteur, de représentants de la délégation régionale AFT.